

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-419-1931 Indemnités.

n° 50-419-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1931

Numéro JO
n° 419 du 31/10/1931

Date du numéro
31 octobre 1931

TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité, pour travail supplémentaire, allouée au mécanicien des P. F. T. Mohamed Ali, est fixée à 2 fr. 50 (deux francs cinquante centimes) par heure, à compter du 1er octobre 1931.